



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 13 décembre 2002
N° CERTA-2002-AVI-267

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité du serveur Sun Cobalt RaQ 4

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2002-AVI-267>

Gestion du document

| | |
|-----------------------------|---|
| Référence | CERTA-2002-AVI-267 |
| Titre | Vulnérabilité du serveur Sun Cobalt RaQ 4 |
| Date de la première version | 13 décembre 2002 |
| Date de la dernière version | – |
| Source(s) | Avis de sécurité CA-2002-35 du CERT/CC |
| Pièce(s) jointe(s) | Aucune |

TAB. 1 – gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

Sun Cobalt RaQ 4 Server Appliances avec le service Security Hardening Package (SHP).

3 Description

Une vulnérabilité dans le service SHP du serveur Sun Cobalt RaQ 4 permet à un utilisateur mal intentionné d'exécuter du code arbitraire à distance, avec les privilèges de l'administrateur *root*.

Ce service n'est pas installé par défaut.

4 Solution

Appliquer le correctif disponible à l'adresse suivante :

http://ftp.cobalt.sun.com/pub/packages/raq4/eng/RaQ4-en-Security-2.0.1-SHP_REM.pkg

5 Documentation

Avis de sécurité CA-2002-35 du CERT/CC :
<http://www.cert.org/advisories/CA-2002-35.html>

Gestion détaillée du document

13 décembre 2002 version initiale.